

Il y a environ une heure ^{ou deux} que M. de Wilton, revenu
 du Conseil chez lui, où j'étais, fut soudainement
 rappellé par ordre de M. Knijf, le Suisse disant
 qu'il n'avoit ordre d'appeller que lui et M. Pau.
 Dans une demi heure après ils m'ont aussi enuoyé
 quérir à la fois, où j'ay trouué Knijf et de Wilton
 seules, avec le Garde-vaisselle d'ich Seuer, qui
 estoit venu aduertir M. Knijf au Conseil, que
 venant ce soir de se coucher, et pensant entrer dans
 la Chambre ou la vaisselle se garde, il auoit esté
 tout estonné de trouuer en son passage ouuert la
 porte de la Chambre où se gardent les habits de
 feu S. A. qui auoit esté fermée à deux verroux
 par dedans, et serrée du corbe du degré qui va au
 jardin. Enuoyant quérir là dessus le Conciierge,
 pour passer par ce sault le quartier de S. A. et
 nous ouuoir la porte de la Chambre de piroc, que
 nous trouuames aussi fermée au verrouit par dedans,
 il nous a dit qu'il n'y pouoit entrer, parce
 que depuis l'entree de Jongnar, le Valer de
 la Chambre, ont Baillieu de monseigneur et Francaerde,
 auoit eu ordre de la Princesse Royale, de faire
 mettre une nouvelle serrure au dit quartier de
 S. A. Sur cela jongnar s'estant appelée,
 et demandé, s'il pouoit nous ouuoir cette porte,
 et passant par led. quartier en sault, a répondu que
 non: parce que M. de Stambitz en auoit la clef: et
 que pour la porte trouuée ouuerte, ce la peut ^{auoir} esté
 oublié: mais qu'il n'y auoit point de mal: parce

que c'est des personnes cognues qui j'ou entre
ce matin, et rompu les saux. Pense' de dire
qui, il a dit, Comby: quand deuant partir
curieux pour scauoir s'il y auoit. Ah' dit, il
dit que non; et fait pense' d'auantage, nous au
tout bas que la Princesse mesme j'auoit

selon, qui s'y a trouue' avec nous, dit que
la serritiere, qui est demoree en certain lieu
ne s'y est point trouuee.

A ce matin il n'y a eu au conseil que Knijp
de Willem, Pau, Strijk et Crigj. et quey qu'il
est des affaires en question, et son propos, et
de beaucoup d'importance, Beaumont et Buerke
et sont demorez absens. nous crâmes que le
premier pourroit estre aux champs par le Roy
Mais sortans du conseil, a une demi heure apres
midy, nous les auons veus de loing se promener
ensemble a la cour, et se sont separez, comme
nous ont apperceus: ce qui nous a fait conjecturer
a ce soir, qu'au matin ils pourroient auoir
employez a cette fin, de laquelle l'on peut
conclurre ce qui sera arrive' aux cabinets

Mon ch
A. n'oublie
percey; car
c'est un argument
sans nul doute